

Activités passées...

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Inform'elles : bulletin d'information du Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura**

Band (Jahr): - **(1988-1989)**

Heft 23: **Identité et nouveau droit matrimonial**

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Activités passées...

5 juillet

Le Gouvernement jurassien a institué un "Prix" afin de récompenser la "pionnière" qui aura démontré, par son choix de formation professionnelle, que tous les horizons sont ouverts aux filles.



République et Canton du Jura

Arrêté instituant le Prix « Vive les Pionnières »

Le Gouvernement de la République et Canton du Jura,
— vu l'article 44 de la Constitution cantonale¹,
— vu l'article 14 de l'ordonnance du 17 septembre 1985
concernant le Bureau de la condition féminine²,

arrête :

Article premier

¹ Il est institué un prix « Vive les pionnières ».

² Par pionnière, on entend toute apprentie qui, pour la première fois depuis 1979, termine avec succès un apprentissage dans une profession au sens de la loi fédérale sur la formation professionnelle dans laquelle seuls des garçons se sont formés depuis l'entrée en souveraineté du Canton du Jura.

Article 2

Le prix a pour but :

- de féliciter et récompenser la pionnière qui aura démontré par son choix de formation que tous les horizons professionnels sont ouverts aux filles ;
- de l'encourager à poursuivre sa formation.

Article 3

Le prix est octroyé par le Gouvernement sur proposition de la Commission chargée des questions féminines.

Article 4

¹ Le montant du prix est de mille francs.

² Plusieurs prix peuvent être attribués simultanément.

Article 5

La bénéficiaire du prix doit être domiciliée dans la République et Canton du Jura, ou y avoir suivi sa formation, théorique ou pratique.

Article 6

Le montant du prix est imputable au budget du Bureau de la condition féminine.

Article 7

Le présent arrêté entre en vigueur immédiatement.

Delémont, le 5 juillet 1988.

Au nom du Gouvernement
Le président : François Lachat
Le chancelier : Joseph Boïnay



Le même jour, le Gouvernement a aussi nommé une Commission temporaire chargée de promouvoir une éducation non sexiste.

Cette Commission a notamment pour tâche :

- de dresser un inventaire des activités pédagogiques tendant à inculquer la notion d'égalité entre les sexes ;
- de proposer l'insertion de certaines d'entre elles dans les plans d'études ;
- de réaliser un document de synthèse à ce propos à l'intention des enseignants.

Le Gouvernement a nommé membres de cette Commission :

- Madame Christine Barré, Porrentruy
- Madame Renée Borruat, Delémont
- Madame Ghislaine Guéniat, Courtedoux
- Madame Marie-Anne Grosjean, Delémont
- Madame Chantal Hof, Courroux
- Madame Marie-Josèphe Lachat, Bonfol, présidente de la Commission.

1^{er} septembre

Une quinzaine d'associations se sont annoncées pour "fêter" le 10^{ème} anniversaire du BCF ! Et, le 1^{er} septembre, c'était la première rencontre des déléguées des associations qui désirent organiser la(les) manifestation(s) du 10^{ème}.

Le projet se précise : avoir durant environ trois jours une "maison des femmes jurassiennes", l'animer en présentant les multiples activités des associations féminines et en proposant plusieurs thèmes de réflexion.

Divertissements et réflexions, partages et résolutions, mais imagination aussi et création : voilà le pari que nous aimerions tenir.

Toutes les manifestations se rattacheront à un thème précis qui sera décidé le 29 septembre. Dès que possible, nous présenterons notre projet à la presse, afin d'appeler d'autres personnes à participer à nos groupes.

Affaire à suivre, donc !

... et futures

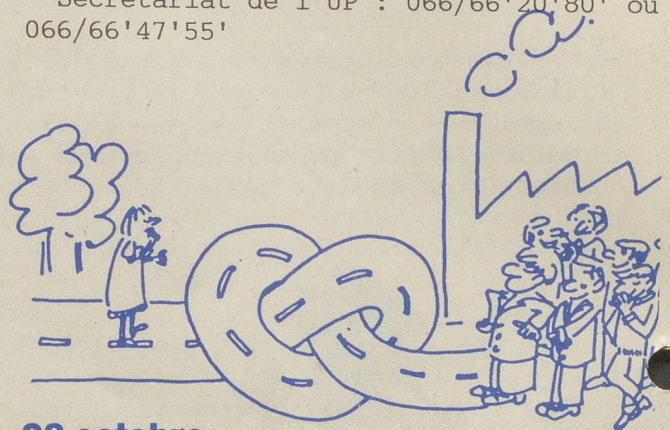
24 octobre

A la suite des résultats très positifs des stages précédents, le Groupe de travail "Réinsertion professionnelle" et l'Université populaire jurassienne organisent un huitième stage qui aura lieu du 24 octobre au 25 novembre prochains.

Les participantes attendues sont des femmes qui, pour des raisons économiques ou personnelles, désirent reprendre une activité professionnelle et acquérir une meilleure connaissance d'elles-mêmes et de leur environnement. Le stage les aidera à mieux connaître le monde du travail et la situation économique de la région. Le lieu du stage sera fixé en tenant compte du domicile des participantes.

Renseignements et formules d'inscription:

- Centre information femmes, Moutier, mardi et jeudi de 9h à 11h : 032/93'62'62'
- Secrétariat de l'UP : 066/66'20'80' ou 066/66'47'55'



28 octobre

Invitée par le groupe Maternité-Paternité, Rina Nissim, auteure de "Mamamélis", un manuel gynécologique naturopathique à l'usage des femmes, donnera une conférence le **vendredi 29 octobre, à 20 h 15, au Buffet de la Gare, à Delémont.**

Elle y invoquera les sujets traités dans son livre, notamment la réappropriation par les femmes de médecines douces, globales et efficaces. Elle clarifiera pour chacune l'utilisation qui peut être faite des plantes, des oligo-éléments et autres remèdes naturels et soulignera l'importance de l'alimentation pour la santé des femmes et leur autonomie.

4-5 novembre

Nous signalons le prochain cours proposé par "Jeunesse et Economie" :

"Femme et économie"

(à l'intention des enseignants de tous niveaux).

Durant ces deux jours, on parlera des femmes, souvent écartelées entre les besoins de s'accomplir dans une profession, ou simplement d'acquérir une indépendance financière, et les contraintes de la vie familiale. Celles-ci par ailleurs se sont modifiées, allégées, et elles ne sont plus ressenties, seules, comme suffisamment gratifiantes. Ce stage aura lieu à Ste-Croix-Les-Rasses.